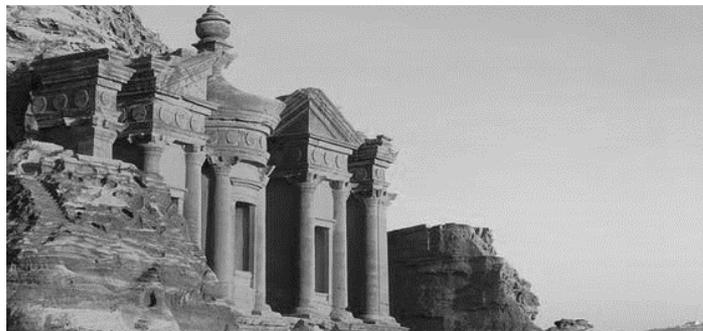
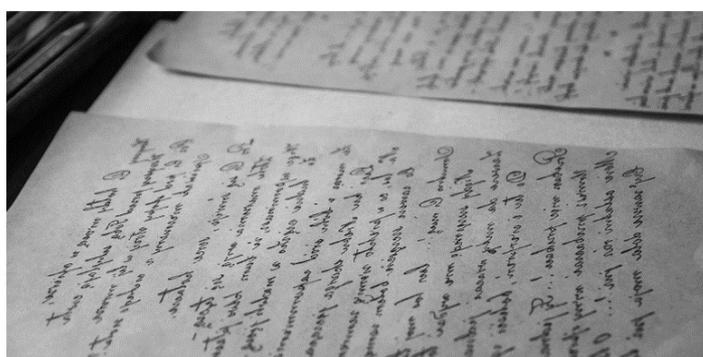


Séminaire Authenticité 5/5

Les lieux de l'authenticité

11 février
2021

en visio-conférence



CONTACTS

Pour l'équipe scientifique : Pierre Chastang

chastangpierre@gmail.com

Inscription obligatoire : [cliquez ici](#)

Les modalités d'accès à distance seront transmises
uniquement aux personnes inscrites

Cette nouvelle séance du séminaire « Authenticité » fait suite aux quatre journées tenues en 2017 et 2018 qui étaient respectivement consacrées à « La construction de la notion juridique d'authenticité », à « L'authenticité d'un bien culturel : contexte et matière », au « Travail d'authentification », et aux « Signes de l'authenticité ». Elles ont permis de préciser les cadres juridiques, institutionnels et disciplinaires, ainsi que les processus sociaux, culturels et professionnels, à travers lesquels se construit l'authenticité d'un objet. Si la catégorie d'*authenticum*, forgée par la canonistique médiévale, désigne dans le temps long du droit la « continuité du lien entre un objet et son origine » (N. Heinich), entre un artefact et l'instance qui le certifie ou l'autorise, l'usage dès la même période du verbe *authenticare* révèle que l'établissement de l'authenticité passe par des procédures variées à travers lesquelles l'expert et ses instruments saisissent « le dépôt d'informations dans un objet », présent sous forme de signes et de traces. Cette saisie repose sur des mises à l'épreuve ou « prises » (C. Bessy) au cours desquelles les facultés de l'expert et la résistance offerte par l'objet – qui déjoue les capacités perceptuelles développées au contact des choses – sont symétrisées. Mais les propriétés matérielles spécifiques de l'objet sont aussi les traces de lieux et de réseaux au sein desquels il circule ou a circulé. Les lieux entretiennent donc une relation ambivalente – de production et d'attestation – avec l'authenticité des objets, singulièrement avec celle des biens culturels. Quatre axes problématiques pourront ainsi être privilégiés :

1. Le premier concerne le statut juridique et épistémologique des lieux dans la biographie de l'objet authentique. La traçabilité de sa circulation au cours des aléas de son existence constitue très tôt – dès les premières collections de reliques authentiques au haut Moyen Âge – un élément d'identification et d'instanciation de l'objet, qui vient fonder, dans un récit propre ou dans la réunion d'indices, une histoire et une origine. Elles placent chaque objet dans un rapport de contiguïté et de distance aux autres objets dont il partage ou a partagé des lieux de production, de passage ou de conservation. On tâchera donc d'analyser comment les savoirs experts et scientifiques intègrent les lieux biographiques dans la production de l'authenticité, singulièrement la manière dont cette histoire topographique est liée, dans les procédures et discours d'authentification, aux informations déposées dans l'objet lui-même. Ces trajectoires conduisent de l'atelier au musée, du bureau aux archives, de l'imprimerie à la bibliothèque et nous proposons de questionner en particulier les modes selon lesquels la commande puis le marché des biens culturels intègrent la référence au lieu comme critère de caractérisation de l'œuvre. Si l'on suit les quatre formes de mise en valeur des choses récemment proposées A. Esquerre et L. Boltanski, ces lieux tiennent une place importante dans ce que les sociologues proposent d'appeler la « forme collection » et la « forme actif », les enjeux de l'authenticité ne se déclinant toutefois pas de manière identique dans les deux régimes de valeur¹.
2. Le deuxième axe vise à proposer une typologie des lieux de l'authenticité des objets, en se focalisant en particulier sur ceux propres aux biens culturels. L'histoire longue des institutions de leur conservation – trésors, bibliothèques, archives, collections et musées – constitue une voie d'approche importante, pour saisir en particulier la différenciation progressive des objets, de leurs régimes de valeur et des procédures de mise à l'épreuve de leur authenticité. Mais un certain nombre de questions transversales peuvent être identifiées. Elles touchent à la structuration des lieux en pôles et en réseaux, aux modalités de contrôle de l'accès des personnes et du déplacement des objets, à leur structuration spatiale et à leur forme monumentale, ainsi qu'aux relations que ces différents éléments entretiennent avec la production, l'examen ou la certification de l'authenticité.

Dans les lieux de l'authenticité, un savoir professionnel – celui des gardes, des conservateurs et des scientifiques – tourné vers les objets et leur traitement converge avec un pouvoir d'institution légitime, lié aux pouvoirs souverains, lointain héritier du vieux *locus credibilis* qui, dans le domaine des archives, conférait l'authenticité aux pièces qui y étaient déposées. Bien entendu, l'histoire des lieux de l'authenticité ne peut pas s'entendre sans une nécessaire prise en compte parallèle des lieux de la contrefaçon, en particulier de l'atelier du contrefacteur qui constitue un élément essentiel dans l'imaginaire collectif et institutionnel.

3. Le rassemblement des objets dans des lieux de l'authenticité s'accompagne d'une mise en série et d'une singularisation qui les rend insubstituables. Ils ne peuvent être remplacés même par un objet identique séparé par « une différence que le regard ne peut pas voir » (N. Goodman). On tâchera donc de décrire ces séries d'opérations – inventoriage, catalogage, étiquetage, etc. – qui permettent de sérier les objets en les inscrivant topographiquement dans un lieu de conservation et, intellectuellement, dans un ensemble idéal constitué par des listes. Quels sont les paramètres généraux utilisés ? Comment contribuent-ils à produire le caractère insubstituable et l'authenticité de chaque objet ? Comment ces opérations s'accommodent-elles de la production d'originaux multiples, très commune dans les domaines de l'art – sculpture, gravure, etc. – et de la culture de l'écrit, et qui ne conduit pas, comme le pensait R. E. Kraus, « [à vider] la notion d'authenticité de tout sens » ? L'évolution du concept de patrimoine a également intégré les objets dans leur statut de trace, définissant une rareté qui résulte de la possible disparition de multiples. Comment se joue pour ce type d'objets, dans leur fonction de témoins, le rapport à l'authenticité ? Il conviendra enfin d'interroger la manière dont l'essor des *technical studies* a contribué à transformer les notions d'œuvre-auteur- authenticité-original (Molly Faries) au sein des lieux même de l'authenticité. Leur étude apparaît finalement comme étroitement liée à des formes d'écriture particulières, c'est-à-dire à la production de textes, de documents et de signes graphiques – parfois inscrits sur les objets eux-mêmes – qui permettent leur consignation dans une topographie et un espace institutionnel particuliers.

4. Dans l'usage que font les différentes instances de la notion d'authenticité en tant qu'elles produisent un certain discours sur l'objet, se pose la question de la part d'aléa, le registre d'incertitude dans l'affirmation d'une vérité de l'œuvre s'exprimant jusque dans les vocabulaires. Il existe en outre des degrés d'authenticité, des probabilités de l'authenticité. On pourra ici se demander comment le droit, l'histoire, l'histoire de l'art, les sciences expérimentales travaillant sur la matière de l'œuvre, appréhendent cette part d'incertitude et composent avec elle, non seulement affrontent cette part d'aléa mais produisent aussi des outils conceptuels ou techniques de gestion de l'incertitude qui prennent place dans des lieux particuliers – lieux de conservation, laboratoires, tribunaux, etc. – et se retrouvent en situation d'interaction, voire de confrontation, scientifiques et institutionnelles.

Pierre Chastang, Cynthia Colmellere,
Marie Cornu et Pauline Lemaigre-Gaffier

Programme

Matinée

Discutant Yann Potin (Archives nationales)

9h30 : Introduction par Pauline Lemaigre-Gaffier (DYPAC-UVSQ Paris-Saclay) et Cynthia Colmellere (IDHES - ENS Paris-Saclay / CentraleSupélec)

10h00 : Michel Melot (Conservateur général honoraire des bibliothèques), De l'original à l'authentique : la signature comme lieu de l'authenticité.

10h45 : Thierry Lenain (Université libre de Bruxelles), La négociation de l'authenticité. L'exemple du revolver de Jesse James.

11h30 : Discussion

Après-midi

Discutant Pierre Chastang (DYPAC - UVSQ Paris-Saclay)

14h30 : Élisabeth Anstett (IRIS-CNRS), Ces os est-il authentique ? Les fosses communes comme lieux de production et d'attestation des violences de masse et de génocide.

15h15 : Laurent Pfister (Université Paris II-Panthéon Assas), L'expertise d'authenticité dans le prétoire.

16h00 : Discussion

17h00 à 17h30 : Conclusions

Marie Cornu (ISP-CNRS/ENS Paris-Saclay) et

Loïc Bertrand (PPSM, ENS Paris-Saclay)